

## **HANDICONTACT : UNE FONCTION LARGE ET ENRICHISSANTE**

Pas facile de s'y retrouver dans toutes les démarches à accomplir pour bénéficier d'une aide, difficile aussi de connaître tous les services de proximité de sa commune. Les bureaux régionaux de l'Agence sont parfois trop loin du domicile des personnes handicapées. Face à ce constat, la Commission subrégionale de coordination du Brabant wallon s'est mobilisée dès 2005 pour obtenir des administrations communales la création d'une fonction spécifique : celle de "Handicontact". Depuis, avec l'appui de l'Agence, d'autres Commissions subrégionales ont repris ce projet et l'ont développé dans leur province. Aujourd'hui, 202 Handicontacts desservent 157 communes. On attend la mobilisation des 105 restantes...

*Rencontre avec Madame Jocelyne CASTIN, Handicontact à l'Administration communale de Gembloux.*

PE : Comment a démarré votre fonction de Handicontact à Gembloux ?

Je travaille depuis 35 ans au sein de la commune où j'aide les citoyens à introduire leur demande de pension, d'allocation de personne handicapé et autres allocations sociales. Dès la création d'une fonction Handicontact au sein de la commune, j'ai proposé mes compétences auprès du Collège car je me sens proche des personnes en situation de handicap. Le Collège a également désigné une personne du CPAS comme seconde Handicontact.

PE : Comment avez-vous fait connaître votre nouvelle fonction auprès de vos collègues et à l'extérieur ?

Dès le départ, les médias de Gembloux ont été contactés. J'ai été interviewée par la chaîne locale "Canal zoom". Des articles, supervisés par le Collège, ont été publiés dans les journaux locaux, ainsi que dans le bulletin communal. Ma fonction de Handicontact est également expliquée sur le site internet de la commune et est présentée sur une affiche installée dans de nombreux lieux publics. A chaque manifestation à laquelle l'Administration communale participe, je tiens un stand largement signalé "Handicontact" et y installe de la documentation. J'ai également envoyé un courrier d'information aux médecins généralistes ainsi qu'à tous les fonctionnaires de l'Administration communale (pompiers, police, enseignement, etc.)

PE : Quels sont les partenaires avec lesquels vous êtes amenée à collaborer le plus souvent ?

J'ai pour l'instant de nombreux contacts avec les mutuelles et le CPAS.

PE : Quelles sont vos sources d'informations ?

J'utilise beaucoup le guide des "Soins & Aides à domicile en Province de Namur", le "Guide social", Internet. J'ai des contacts fréquents avec l'AWIPH et un carnet de contacts personnels.

PE : Quelles relations avez-vous avec les personnes qui viennent vous trouver ?

Je pense avoir développé une sensibilité particulière qui me permet de pressentir si une personne souhaite de l'aide ou si elle préfère ne pas être secourue malgré ses difficultés apparentes.

Je me sens très autonome dans une fonction large et riche en initiatives.

PE : Quels sont les projets auxquels vous êtes associée ou qui vous tiennent à cœur ?

Dans le cadre du projet de "Cohésion sociale", je souhaite développer une initiative de transports adaptés car les moyens actuels sont exploités au maximum. En outre, je suis de très près le projet de la Direction Générale Personnes Handicapées qui développe un accès sécurisé sur Internet grâce auquel les personnes en situation de handicap pourront directement réaliser leurs demandes d'allocations.

#### *Quelques chiffres*

Les principaux demandeurs d'information sont les familles (36%), les personnes en situation de handicap (35%), les professionnels des mutuelles, services sociaux, etc. (18%). 4% des demandeurs sont des opérateurs variés tels que des cliniques, des centres sportifs, etc.

Les demandes concernent principalement les allocations pour personnes handicapées (15%); les questions financières : avantages sociaux, etc. (11 %); le transport adapté (11 %); le logement (10 %); l'emploi et la formation (9%); les aides familiales, soignantes et les garde-malades (9%). L'Agence met en place des formations afin que les Handicontacts soient aptes à répondre à toutes ces questions.

Votre commune dispose-t-elle d'un Handicontact ?

La liste des 157 communes ayant mis en place cette fonction se trouve sur [le site internet de l'Agence](#).

Contact :

Françoise TANCRE

Tél. : 071/205.520

Email : [f.tancre@awiph.be](mailto:f.tancre@awiph.be)